

PHILIPPE HENRY - RÉGION WALLON, EX-MINISTRE ET ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FEF - BRUXELLES

Cumul : «Stop au juge et partie»

L'ex-ministre Philippe Henry fustige certains ministres wallons cumulards et sous-régionalistes

Controverse sur le cumul des mandats, polémique quant aux examens à repasser dans l'Enseignement supérieur, dossiers du tram et de CHB à Liège... L'écologiste Philippe Henry, ancien leader de la FEF et ex-ministre wallon tape du poing sur la table. Interview.

> Comme ancien ministre wallon ayant côtoyé Marcourt et ex-président de la FEF (Fédération des étudiants francophones), quel regard portez-vous sur la polémique liée au décret « paysage » et à ces examens à repasser ? A-t-on un décret flou, une FEF qui exagère ou des directions tatillonnes ?

Ici, ce sont les étudiants qui ont soulevé le problème et qui l'ont fait bien à temps. J'avais d'ailleurs déposé leur remarque sous forme d'amendement au Parlement. Les unités d'enseignement ont un sens, mais on ne dit pas clairement, dans le décret, ce qu'il faut faire. Doit-on repasser tous les examens à l'intérieur d'une unité d'enseignement ou juste ceux où l'on a eu un échec ? En gros, le jury fait ce qu'il veut. D'où le flou actuel. Je suis vraiment fâché car ce texte n'est pas assez précis, les intentions sont floues et on se retrouve avec des inégalités intolérables entre les étudiants.

> Certains soulignent que seules quelques facultés de cinq hautes écoles sont concernées et que ça touche à peine 1% des étudiants francophones...

Cinq hautes écoles, c'est quand même un quart du total en Wallonie-Bruxelles. Et même si ce ne sont que quelques étudiants, ce n'est pas pour ça qu'ils doivent être méprisés. Vous savez, le ministre peut faire des déclarations, mais ce qui compte, ce sont les textes. Et si l'on veut que ça se règle définitivement, on devra passer par une révision du décret.

> Les sections paramédicales sont essentiellement celles qui ont choisi de faire repasser tous les examens des unités d'enseignement ratées, au lieu d'uniquement ceux où il y avait un échec. En coulisses, certains murmurent que c'est aussi une manière de réguler certaines filières saturées, notamment par les étudiants français.

S'il y a un problème de régulation de certaines filières, il faut

le régler autrement. Que des jurys et/ou des directions aient des intentions pas très louables, c'est possible. Mais c'est pour ça qu'il faut une législation claire, qui ne soit pas sujette à interprétations. Là, on a un texte mal écrit. La commission « enseignement supérieur » doit se réunir le plus vite possible. On pourrait très bien voter rapidement une modification du texte, histoire d'arriver à une situation totalement clarifiée d'ici les délibérations des jurys qui n'auront lieu que dans quelques semaines. Ce serait un moindre mal.

> La problématique du cumul des mandats a encore fait jaser. Les ministres wallons Magnette et Furlan ont annoncé qu'ils allaient légiférer. Vous croyez vraiment à un changement ou ce sera un décret sur mesure pour les intéressés ?

Le problème, c'est que la législation, en soi, est claire : le bourgmestre qui devient ministre ne peut plus exercer la fonction de bourgmestre. Point ! Mais ça ne leur convient pas et ils ont fait passer des circulaires qui leur vont, pour que Paul Furlan puisse assister mal-



gré tout aux collègues à Thuin ou que Paul Magnette préside le conseil communal à Charleroi. Ils n'ac-

ceptent pas la législation et ne cherchent qu'une chose : légaliser leurs cumuls ! De plus, tout cela est une tendance au sous-régionalisme. On ne sait pas être dans sa tête à 100 % disponible pour sa ville et faire de même pour la région. Les grandes villes ont besoin de personnes qui s'investissent à temps plein, la Wallonie aussi.

> Vous jugez impossible que les décisions prises par Magnette, Prévot et Furlan ne soient pas influencées par leur terreau local de Charleroi, Namur ou Thuin ?

Je l'ai vécu comme ministre wallon : il est très difficile de prendre des décisions bénéfiques pour l'ensemble de la Wallonie sans se heurter, à un moment donné, à des arbitrages locaux. Si on est juge et partie en permanence, ce n'est pas normal. D'ailleurs, le constat est général : beaucoup d'élus wallons se comportent comme des élus communaux aussi bien au Parlement qu'au Gouvernement. Connaître le terrain local est évidemment essentiel, mais il faut pouvoir avoir des réflexions qui dépassent les sous-intérêts locaux.

> C'est un détricotage de plus des réformes d'Écolo lors de la précédente législature régionale ?

Cela en fait partie, oui. Nous avons toujours considéré qu'on devait avoir une approche à partir du niveau où l'on se trouve, là où les autres partis ont uniquement une approche à partir du local. On utilise la Wallonie pour sa sous-région, même si les impacts ne sont pas positifs pour la Wallonie entière, c'est déplorabile.

> Concrètement, quelles limites prônez-vous quant au cumul ?

Pour les ministres : aucun cumul, sauf conseiller communal. Au moins c'est clair et net ! Que les bourgmestres soient empêchés, ok ! Mais alors, qu'ils le soient vraiment. Actuellement,

on détourne clairement la législation. Pour les députés, on pourrait défendre la même chose. Chez nous, ça s'applique. On doit dire à quel endroit on est et s'y consacrer pleinement. Vous savez, Magnette et Prévot, ils ont menti là-dessus ! Ils ont toujours dit qu'ils resteraient bourgmestres et ils n'arrivent pas à s'en sortir aujourd'hui. Les frontières sont floues. Idem pour Rudy Demotte. Quand je l'entends dire dans la presse ce samedi qu'il n'exerce pas le pouvoir à Tournai, alors qu'il s'énervait sur Fedasil et le dossier des réfugiés, c'est à mourir de rire ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR GASPARD GROSJEAN

LIÈGE

Pas CHB contre le tram

> Le MR relance le dossier de la liaison autoroutière CHB. Comme ex-ministre de la Mobilité, vous plaidez pour une « simple » route. Vous maintenez ?

En théorie, on peut tout faire à Liège : CHB, un Réseau express liégeois, le tram, etc. Mais il y a surtout une réalité budgétaire. La priorité doit être de trouver avant tout une solution pour le tram. Et il est difficile d'imaginer en même temps le tram et CHB. Cette liaison est une solution du tout à la route, chère, anti-environnementaliste. Donc sacrifier le tram pour ça, sûrement pas. Si on veut faire une liaison, alors que ce soit un gabarit raisonnable, sans trop d'impact, comme je l'avais proposé.

> Justement le tram, le dossier est plutôt mal embarqué...

Cela va s'éclaircir. Au final, il n'y a pas tant de retard. Les travaux préparatoires des impétrants ont continué. Là, avec la décision d'Eurostat, on retarde l'attribution effective du marché, et donc les travaux. Mais nul doute que le dossier doit aboutir. Il était irrécusable, validé par l'Institut des comptes nationaux. Si ça ne marche pas, alors le Gouvernement wallon doit trouver une autre manière de financement, car ce dossier est plus qu'une priorité. ■

G.G.

A AYWAILLE

**« Je veux
m'investir au
niveau local »**

> Vous êtes installé à Aywaille depuis deux ans. Allez-vous vous y investir ?

Si Écolo n'est pas favorable à un cumul des fonctions exécutives, nous sommes pour un lien avec la popu-

lation. Je reste investi dans tous les gros dossiers liégeois et je veux l'être aussi au niveau local, même si c'est plus récent pour moi à Aywaille. ■ **G.G.**